



LE CONCOURS

Le concours des Talents du Tertre s'adresse aux étudiants du campus Tertre (Droit, IPAG, Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, IEMN-IAE, IGARUN, Langues et Cultures Etrangères, Lettres et Langages, Psychologie, Sociologie et STAPS) et clôture la Semaine des talents du Tertre. Il est inspiré sur sa forme du concours « [Ma thèse en 180 secondes](#) ».

En public et par équipe de trois, les étudiants exposent en termes simples, de manière claire, concise et convaincante les compétences caractéristiques de leur formation face à un jury composé de professionnels.

OBJECTIFS

Le concours des Talents du Tertre offre aux étudiants du campus Tertre l'occasion de **parfaire leurs aptitudes en communication**, tout en leur donnant la possibilité de **valoriser les atouts de leur formation au travers d'une thématique imposée**.

REGLEMENT

- Les candidats doivent s'inscrire individuellement ou par équipe de trois personnes
- Chaque équipe a 3 minutes pour présenter les compétences développées par sa discipline autour la thématique « *J'ai fait un rêve!* »
- Aucune interruption du chronomètre n'est possible à part en cas de problème technique majeur
- La présentation doit se faire en français

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS

Le concours est ouvert à tous les étudiants inscrits dans l'une des UFR suivantes Droit, IPAG, Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, IEMN-IAE, IGARUN, Langues et Cultures Etrangères, Lettres et Langages, Psychologie, Sociologie ou STAPS pour l'année 2019/2020.

Pour participer au concours, les étudiants doivent s'inscrire à l'adresse suivante : talentsdutertre@univ-nantes.fr **avant le 8 novembre 2019**. En fonction du nombre d'équipes inscrites, le comité de pilotage se réserve le droit d'organiser une pré-sélection afin d'assurer la représentativité des disciplines (10 équipes avec un maximum de 2 équipes par UFR).

PREPARATION AU CONCOURS

Pour préparer les candidats, deux ateliers sont proposés :

- un atelier sur l'identification des compétences,
- un atelier sur la communication & la prise de parole en public.

CRITERES D'EVALUATION

1. Valorisation des compétences

- Les candidats ont-ils mis en avant des compétences multiples valorisant leur formation en lien avec la thématique ?
- Les candidats ont-ils exposé leurs compétences dans un langage accessible ?
- Les candidats ont-ils illustré leur propos par des exemples variés montrant la diversité des champs d'interventions possibles ?

2. Communication

- L'exposé est-il bien structuré, l'enchaînement des idées et les interactions sont-elles fluides ?
- Les candidats ont-ils démontré des qualités d'orateur : humour, figures de style, choix du vocabulaire, rythme ?
- Les candidats ont-ils mis à profit l'usage de leur corps : gestuelle, aisance, présence sur scène ?
- Les candidats ont-ils respecté le temps imparti (3 minutes) ?

3. Traitement du thème : « J'AI FAIT UN REVE ! »

RESULTATS

A l'issue des présentations, deux prix seront accordés :

- Le prix du jury
- Le prix du public